

La doctrine de la guerre révolutionnaire

Un épisode méconnu de la pensée militaire française

Par François Dieu

Les attentats de 2015 ont fait resurgir brutalement la figure inquiétante de l’“ennemi intérieur”. Ce spectre, dans lequel la menace extérieure se trouve associée à une menace intérieure, ne peut laisser indifférent ceux qui s’intéressent aux problèmes de défense et de sécurité, et considèrent avec Norbert Elias que “*c’est l’observation des faits présents qui permet de mieux comprendre les phénomènes passés, et c’est l’approfondissement du passé qui ouvre l’accès à ce qui s’accomplit sous nos yeux*”. Ainsi, le sentiment d’effroi et de terreur provoqué par cette menace terroriste a pu apparaître, par certains côtés, comme une réminiscence de l’atmosphère de tension et d’angoisse qui a caractérisé la guerre d’Algérie. Malgré des contextes différents, il y a dans les deux cas la même crainte de voir un ennemi sans uniforme venir frapper sur les arrières du dispositif de défense, en ayant recours à des attentats contre les populations civiles. C’est pour faire face à ce type de situation qu’un certain nombre de penseurs militaires ont été amenés dans les années 1950 à placer au centre de leur réflexion le concept de “guerre révolutionnaire”. L’étude de cet épisode méconnu de la pensée militaire française peut fournir certains enseignements sur les conséquences que peuvent entraîner, en de nombreux domaines, une menace subversive et la préoccupation d’y faire face par des mesures répressives.

Cette approche analogique entre la guerre d’Algérie et des faits contemporains renvoie au problème plus général du rétablissement de l’ordre dans un contexte de guérilla et de terrorisme, qui ont pour conséquence d’estomper les distinctions traditionnelles entre la sécurité intérieure et la défense nationale, entre la guerre et la non-guerre, entre la fonction militaire et la fonction policière. En obscurcissant ainsi la frontière entre le militaire et le policier, la menace subversive peut conduire à une redéfinition souvent empirique du rôle de l’armée et de la police dans la cité, qui est de nature à modifier en profondeur les relations de ces institutions avec le pouvoir politique.

L’évocation de la guerre d’Algérie n’est cependant pas chose aisée. Il s’agit là d’un épisode qui a profondément divisé et agité, qui agite et divise encore l’opinion publique française, démontrant ainsi que, par-delà la raison et le discours, seul le temps peut parvenir à tarir le flot des passions et des haines. La recherche des données permettant de comprendre et d’expliquer cette période conduit à en interroger les acteurs célèbres ou anonymes, et à se pencher sur une littérature aussi pléthorique que diverse. Pour qui se livre à cette recherche documentaire, la consultation des écrits publiés par les militaires français permet alors de cerner les diverses facettes d’une doctrine de la guerre révolutionnaire que certains d’entre eux se sont efforcés de dégager à la lumière de l’expérience indochinoise.

¹ Norbert Elias, *La dynamique de l’Occident*, Paris, Calmann-Lévy, 1975 [1939], p.299.

À l'exception d'une communication que Raoul Girardet a faite sur ce sujet, le 20 juin 1960, devant l'Académie des sciences morales et politiques, on se trouve là en présence d'une construction doctrinale souvent mentionnée dans les travaux portant sur la guerre d'Algérie, mais pour ainsi dire jamais analysée de manière spécifique. Dans un ouvrage publié en langue anglaise au milieu des années 1960, un chercheur de l'université américaine de Princeton, Peter Paret, a essayé d'en recenser les principaux thèmes. Au-delà de la volonté de contribuer ainsi à défricher un domaine de la connaissance en suivant les traces de l'auteur de *L'idée coloniale en France*, le présent article est avant tout le résultat des nombreuses questions qui n'ont pas manqué de se poser à la lecture attentive de ces écrits publiés principalement dans la *Revue de Défense Nationale* et la *Revue Militaire d'Information*.

Suscitée par les maquis de la Seconde guerre mondiale et les insurrections communistes menées en Grèce par les partisans du Général Markos ou encore en Iran par le parti Tudeh, cette réflexion sur la guerre révolutionnaire a bousculé la stratégie militaire française de l'après-guerre. Revigorée par la victoire sur l'Allemagne nazie, réorganisée à la hâte grâce à l'aide anglo-saxonne, mais encore traumatisée par le désastre de 1940, l'armée française va se trouver plongée en Indochine au milieu d'une guerre dans laquelle l'ennemi n'est plus le citoyen en uniforme enrôlé pour défendre sa patrie, mais le militant engagé dans une lutte où se conjuguent libération nationale et révolution prolétarienne. Cette guerre "révolutionnaire", "subversive" ou "insurrectionnelle" prenait, en quelque sorte, le contre-pied des scénarios apocalyptiques établis dans le prolongement de la destruction d'Hiroshima et de Nagasaki. Laissant présager une entrée de la guerre dans une nouvelle ère, l'arme nucléaire semblait, en effet, devoir reléguer le soldat au rang de technicien, voire même de spectateur d'une guerre que certains réduisaient à une partie de 'presse-boutons', faisant germer cette idée déconcertante, qui est à la base même de la politique de dissuasion, selon laquelle la menace d'une destruction mutuelle peut garantir une paix forcée. "Pour aussi paradoxal que cela puisse paraître, écrivait alors le colonel Ailleret, l'existence des armes atomiques pourrait donc être plus favorable à la paix mondiale que des tentatives prématurées de désarmement conduites dans une atmosphère de suspicion réciproque et d'amertume".

Pourtant, en Indochine et, quelques années plus tard, en Algérie, il n'est question ni d'atomes, de missiles, de mégatonnes ou de radiations, mais de poignards et grenades, tracts et embuscades. Légionnaire combattant à Cao Bang ou appelé égrenant son service militaire dans les Aurès, le soldat français sera engagé dans une lutte n'obéissant pas aux schémas et aux règles des conflits classiques, une lutte plus proche de la guérilla espagnole face à l'armée napoléonienne que d'une guerre thermonucléaire.

² "Réflexions critiques sur la doctrine militaire française de la guerre subversive", *Revue des Travaux de l'Académie des Sciences Morales et Politiques et Comptes Rendus de ses séances*, 1960, pp.233-247.

. *French Revolutionary Warfare from Indochina to Algeria. The Analysis of a Political and Military Doctrine*, Princeton Studies in World Politics n° 6, New York, Frederick A. Praeger Publishers, 1964.

. "L'arme atomique, facteur de paix ?", *Revue de Défense Nationale*, janvier 1955, p.41.

. Pour une évocation de la vie quotidienne du soldat français de 1946 à 1958 : Pierre Carles, *Des millions de soldats inconnus. La vie de tous les jours dans les armées de la IV^e République*, Paris, Lavauzelle, 1982.

S'efforçant de tirer les leçons de l'expérience indochinoise afin de combattre l'insurrection qui voit le jour en Algérie à la Toussaint 1954, certains officiers vont prendre la plume pour étudier les principes, les rouages et les parades à ce qui leur apparaît comme une forme nouvelle de la guerre. Leur objectif immédiat est bel et bien de définir une stratégie globale pour vaincre la rébellion conduite par le FLN, pour faire en sorte, comme l'écrit l'un de ces officiers, le colonel Lacheroy, "*que ça ne se termine pas toujours à Genève !*". Cette doctrine a alors donné lieu à une abondante littérature, jusqu'à devenir, comme a pu l'écrire Vincent Monteil, "*la tarte à la crème de la stratégie*".

Il ne s'agit pas de se livrer ici à une analyse théorique de ce type de conflit que certains ont cru discerner à l'époque de la décolonisation et de la guerre froide, mais de retracer comment la pensée militaire en a appréhendé les tenants et les aboutissants dans le contexte particulier des événements algériens. Après avoir présenté les sources documentaires (1), le champ d'expérimentation (2) et les postulats (3) qui laissent à penser que l'on se trouve en présence d'une construction doctrinale homogène, on s'interrogera sur la démarche qui fut celle de ces théoriciens (4) et sur son rôle dans l'engagement politique de l'armée en Algérie (5).

Une abondante littérature

Tout en considérant avec Voltaire que toute origine est obscure, il importe de disposer des balises permettant d'entrevoir l'amont des phénomènes sociaux que l'on entend observer. S'agissant de la doctrine de la guerre révolutionnaire, il est possible de considérer que ses prémices se situent dans deux articles publiés, en cette fin d'année 1954, par le général Lionel-Max Chassin. Ancien commandant des forces aériennes du Corps Expéditionnaire français d'Extrême-Orient et auteur de différents travaux sur la Chine communiste et Mao Tsé-Toung, cet officier peut être considéré comme le précurseur de ce courant doctrinal, dans la mesure où ses études sur le rôle idéologique de l'armée et sur la guerre d'Indochine ont posé avec force le principe de l'imbrication de l'action militaire et de l'action politique, véritable leitmotiv des réflexions sur la guerre révolutionnaire.

Déclarant la guerre dans son article à la conception surannée d'une armée "*aveugle et muette*" qu'évoquait Alfred de Vigny, le général Chassin prit position en faveur d'une véritable révolution culturelle, au terme de laquelle serait reconnue à l'officier une fonction comparable à celle des commissaires politiques de l'Armée Rouge. Afin de suppléer la famille et l'église incapables, selon lui, de lutter contre le "*conditionnement pacifiste et*

· "La guerre révolutionnaire", in *La Défense Nationale*, Paris, P.U.F., 1958, p.330

· *Les officiers*, Seuil, 1958, p.178.

· Cf. Charles Montirian, *La paix révolutionnaire. Riposte à la subversion*, Paris, Plon, "Tribune Libre", n°25, 1958 ; Claude Delmas, *La guerre révolutionnaire*, Paris, P.U.F., Que sais-je ? n°826, 1959 ; Ivan Matteo Lombardo, "La guerre subversive", *Revue Militaire Générale*, février 1966, pp.154-168 et mars 1966, pp.283-298 ; "La guerre révolutionnaire", *Historama*, hors série n°13, juin 1971 ; Général Beaufre, *Les guerres révolutionnaires*, Paris, Fayard, 1972 ; Roger Tebib, *La guerre révolutionnaire, cauchemar des civilisations*, Paris, Aux Trois Hussards, 1984.

· *La conquête de la Chine par Mao Tsé-Toung (1945-1949)*, Paris, Payot, 1952 ; *L'ascension de Mao Tsé-Toung (1921-1945)*, Paris, Payot, 1953.

· "Du rôle idéologique de l'armée", *Revue Militaire d'Information*, octobre 1954, pp.13-19.

subversif”, l’officier devait se voir chargé de l’“entraînement idéologique militaire” des jeunes Français servant sous les drapeaux. Cet entraînement devait comporter deux volets : l’un “civique”, insistant sur l’étude critique du marxisme-léninisme ; l’autre “patriotique”, qui reposait sur l’enseignement de l’histoire de France. “*Il est temps, écrivait-il de manière incisive et presque provoquante, que l’armée cesse d’être la ‘Grande Muette’. Le moment est venu pour le monde libre, s’il ne veut pas mourir de mort violente, d’appliquer certaines des méthodes de son adversaire. L’une de ces méthodes – et sans doute la plus importante – réside dans le rôle idéologique qui est, derrière le rideau de fer, dévolu aux militaires*”. Selon cet écrit assez largement repris dans la presse nationale, l’armée française se devait donc de substituer au “rôle social” de l’officier un “rôle idéologique”, c’est-à-dire de déboulonner, en quelque sorte, la statue du maréchal Lyautey pour la remplacer par celle du général Giap.

Avant même le déclenchement de l’insurrection en Algérie, le général Chassin insistait dans ses “Réflexions stratégiques sur la guerre d’Indochine” – comme l’avait fait anonymement le colonel Lacheroy dans deux articles publiés quelques mois auparavant – sur la nécessité de s’inspirer de l’expérience indochinoise, afin de résister à la menace que semblait représenter pour le monde libre un adversaire communiste qui allait, selon cet auteur, “*chercher à nous grignoter petit à petit, en déclenchant des guerres locales dans les pays de couleur, d’abord en Asie, ensuite en Afrique*”. Dans un article publié en juillet 1953, n’écrivait-il pas à ce propos que la guerre d’Indochine, “*beaucoup plus que la guerre de Corée, préfigure assez exactement la forme que pourrait prendre un futur conflit, même s’il se déroulait en Europe. Elle est donc particulièrement intéressante à étudier*”.

Les écrits du général Chassin ont ouvert la voie à de nombreux articles publiés dans les revues militaires par des officiers comme le colonel Nemo, le commandant Hogard et le capitaine Martin. L’apogée de ce courant se situe dans la publication, en février-mars 1957, par la *Revue Militaire d’Information* du numéro spécial “La guerre révolutionnaire. Données et aspects. Méthodes de raisonnement. Parade et riposte”. Diffusé à environ

- *Ibid.*, p.13.

- *Revue de Défense Nationale*, décembre 1954, pp.507-522.

- “La stratégie révolutionnaire du Vietminh”, *Le Monde*, 3 et 4 août 1954.

- *Ibid.*, p.513.

- “Guerre en Indochine”, *Revue de Défense Nationale*, juillet 1953, p.3.

- Parmi les nombreux travaux publiés, citons les articles du colonel Nemo, “La guerre dans le milieu social”, *Revue de Défense Nationale*, mai 1956, pp.605-623 ; “La guerre dans la foule”, *Revue de Défense Nationale*, juin 1956, pp.721-734 ; du commandant Jacques Hogard, “Guerre révolutionnaire ou révolution dans l’art de la guerre”, *Revue de Défense Nationale*, décembre 1956, pp.1497-1513 ; “Guerre révolutionnaire et Pacification”, *Revue Militaire d’Information*, janvier 1957, pp.7-24 ; “L’armée française devant la guerre révolutionnaire”, *Revue de Défense Nationale*, janvier 1957, pp.77-89 ; “Le soldat dans la guerre révolutionnaire”, *Revue de Défense Nationale*, février 1957, pp.211-226 ; “Tactique et stratégie dans la guerre révolutionnaire”, *Revue Militaire d’Information*, juin 1958, pp.23-35 ; du capitaine Souyris, “Un procédé efficace de contre-guérilla : l’autodéfense des populations”, *Revue de Défense Nationale*, juin 1956, pp.686-699 ; “L’action psychologique dans les forces armées”, *Revue Militaire d’Information*, octobre 1958, pp.34-45 ; du colonel de Villiers de l’Isle-Adam, “Cette guerre de notre siècle”, *Revue de Défense Nationale*, juillet 1956, pp.874-893 et juin 1957, pp. 858-880 ; du capitaine Martin, “Guérilla, guerre en surface, guerre révolutionnaire”, *Revue Militaire d’Information*, août 1957, pp.7-22 et novembre 1957, pp.61-71 ; du colonel de Rocquigny, “Le terrorisme urbain”, *Revue Militaire d’Information*, février 1958, pp. 77-83 ; du colonel Rocolle, “Les constantes de la guerre subversive”, *Revue de Défense Nationale*, février 1958, pp.245-264.

cinquante mille exemplaires, il entendait réunir les principaux acquis théoriques permettant de cerner les procédés, les processus et les données fondamentales de ce type de conflit. À la fin de ce numéro dans lequel devait s'exprimer tout le "gratin" de cette nouvelle doctrine, une bibliographie destinée au lecteur "*désirant approfondir le sujet et remonter aux sources*" donnait à penser que la guerre révolutionnaire était un phénomène universel, puisque, en somme, *Les réprouvés* d'Ernst von Salomon côtoyait les *Œuvres choisies* de Mao Tsé-Toung, *Le viol des foules* de Serge Tchakhotine, *La révolte d'Israël* de Manachin Begin et les *Aperçus sur la stratégie du vietminh* du colonel de Crèvecœur.

Parce qu'elles s'adressaient à un public dépassant la seule communauté militaire, mais aussi parce qu'elles développaient une réflexion théorique globale sur la guerre révolutionnaire, les contributions des colonels Lacheroy, Bonnet et Trinquier ont joué un rôle fondamental dans cette construction doctrinale.

Paru en 1958 dans un ouvrage reprenant les travaux de la IV^e session du Centre d'études supérieures de sciences politiques de Nice (16 juillet-10 août 1957), l'article du colonel Charles Lacheroy intitulé "La guerre révolutionnaire" synthétise en vingt-quatre pages l'ensemble des réflexions sur cette forme nouvelle de la guerre publiées dans la presse militaire depuis 1954. Au-delà de l'élégance du style et du souci d'illustrer le propos grâce à de nombreuses anecdotes, cet écrit résolument engagé peut être considéré comme le manifeste de cette doctrine. L'auteur, qui exerce alors les fonctions de chef du Service d'action psychologique et d'informations des Armées, y décrit les fondements théoriques et les techniques de la guerre révolutionnaire. L'affirmation de la spécificité de ce type de conflit le conduit à insister sur la nécessité d'une adaptation aux conditions imposées par le combat révolutionnaire, ce qu'il résume avec cette formule lapidaire : "*On ne fait pas une guerre révolutionnaire avec une armée endivisionnée, on ne fait pas une guerre révolutionnaire avec une administration du temps de paix, on ne fait pas une guerre révolutionnaire avec le code Napoléon*".

Dans un registre apparemment différent, le colonel Gabriel Bonnet publia, la même année, un ouvrage dont l'ambition était de retracer l'évolution des conflits insurrectionnels et révolutionnaires à travers les époques. Auteur de diverses études d'histoire militaire et ancien professeur au Centre de préparation à l'École supérieure de guerre, le colonel Bonnet définissait la guerre révolutionnaire à partir de l'équation suivante : "*guerre de partisans + guerre psychologique = guerre révolutionnaire*". Sous un habillage qui n'est pas sans rappeler un manuel scolaire, ce livre aboutit à des analyses proches de celles du colonel Lacheroy. L'auteur associe, en effet, guerre révolutionnaire et conspiration communiste, au terme d'une démonstration dont le point de départ réside dans une présentation

- Pour reprendre le plan de l'article de "Ximenes" (pseudonyme utilisé par le colonel Lacheroy), "Essai sur la guerre révolutionnaire", pp.11-22.

- *La défense nationale*, Bibliothèque des Centres d'Études Supérieures Spécialisés de l'Université d'Aix-Marseille, op. cit.

- Il s'agit en fait du texte d'une conférence prononcée à la Sorbonne, le 2 juillet 1957, devant les officiers de réserve de la 1^{ère} Région militaire.

- "La guerre révolutionnaire", op. cit., p.330.

- *Les guerres insurrectionnelles et révolutionnaires de l'Antiquité à nos jours*, Paris, Payot, 1958.

- *Ibid.*, p.60.

simplifiée – voire même simpliste – de la théorie marxiste-léniniste, immédiatement suivie des diverses expériences qui sont présentées comme autant d'étapes dans l'extension de ce type de conflit : la révolution d'Octobre, la période stalinienne, les révolutions yougoslave et grecque, Mao Tsé-Toung et la Chine Rouge, la guerre d'Indochine et les événements algériens. Si le propos de l'auteur n'est pas de livrer une réflexion théorique sur la guerre révolutionnaire, mais, selon ses propres termes, de “*survoler de très haut l'histoire insurrectionnelle et contre-insurrectionnelle*”, il a toutefois cédé à la tentation d'apporter sa pierre normative à une construction doctrinale dont il est, sinon l'historien, au moins le propagandiste méthodique.

Ancien instituteur, officier d'infanterie coloniale en Indochine, stratège de la lutte antiterroriste lors de la bataille d'Alger, comploteur du 13 mai écarté d'Algérie pour cause d'activisme et nommé en janvier 1961 à la tête de l'armée katangaise, le colonel Roger Trinquier a connu un certain succès littéraire lors de la publication de son ouvrage *La guerre moderne*. Plus qu'un essai sur la guerre révolutionnaire, cet ouvrage se présente comme une sorte de bréviaire tactique, proposant nombre de recettes politiques et militaires pour vaincre la subversion. Pour y parvenir, le colonel Trinquier soulignait la nécessité de réaliser “*l'organisation des populations*”, c'est-à-dire de mettre en place dans le corps social des structures destinées à contrecarrer l'action des forces révolutionnaires, de sorte que le rebelle ne puisse évoluer, contrairement à la formule célèbre de Mao Tsé-Toung, “*comme un poisson dans l'eau*”. Dans son exposé des mesures envisageables, selon lui, pour obtenir les renseignements permettant de lutter efficacement contre la subversion, cet auteur en arrivait même à préconiser l'usage de la torture lors de l'interrogatoire des suspects accusés de se livrer à des actions terroristes.

Il convient de souligner, au terme de ce rapide florilège des écrits sur la guerre révolutionnaire, la profonde unité de cette construction doctrinale. Ainsi, les officiers qui s'appliquaient à disséquer ce type de conflit se sont constitués un véritable jargon, plus ou moins librement inspiré des écrits des ‘grands classiques’ de la subversion, parmi lesquels *La stratégie de la guerre révolutionnaire en Chine* de Mao Tsé-Toung, considéré comme la bible du révolutionnaire, fait figure de référence incontournable. “*Guerre dans la foule*”, “*conquête des masses*”, “*hiérarchies parallèles*”, “*complicité du silence*”, “*contre-guérilla*”, “*pacification*”, “*action psychologique*” sont les principaux concepts utilisés par ces entreprises de théorisation, dans lesquelles foisonnent des citations attribuées à Sun Tse, Clausewitz, Marx, Engels, Lénine, Staline, Hô Chi Minh, Tito et Giap. Ces écrits sur la guerre révolutionnaire sont profondément influencés par les bouleversements politiques, stratégiques et intellectuels, introduits en moins de dix ans, de la fin de la Seconde Guerre

- *Ibid.*, p.10.

- *La guerre moderne*, Paris, La Table Ronde, 1961. Jean Planchais indique que cet ouvrage “*aura des lecteurs jusqu'aux États-Unis et sera cité par M. Cabot-Lodge, ambassadeur au Vietnam*” (*Une histoire politique de l'armée*, tome 2, Seuil, 1967, p.336). *La guerre moderne* a fait l'objet, en effet, d'une publication en anglais sous le titre *Modern Warfare: A French View of Counterinsurgency*, Londres, Pall Mall Press, 1964.

- Lors de la bataille d'Alger (janvier-septembre 1957), le colonel Trinquier avait expérimenté cette “*organisation des populations*” avec la mise en place du dispositif de protection urbaine (DPU), qui reposait sur le système de l'îlotage et sur le fichage systématique de la population.

mondiale à la capitulation de Diên Biên Phu, par la mainmise de l'URSS sur la majeure partie de l'Europe de Est et par les succès du communisme en Extrême-Orient, d'abord en Chine, puis en Corée et en Indochine.

L'expérience indochinoise

La guerre d'Indochine est le point de départ de cette doctrine de la guerre révolutionnaire. Véritable laboratoire dans lequel sont puisés les enseignements censés désormais éclairer l'action de l'armée en Algérie, l'Indochine est surtout le lieu où ces officiers ont fait, dans leur esprit comme dans leur corps, la cruelle expérience de la guerre révolutionnaire.²⁶ La défaite militaire et la captivité dans les camps de rééducation vietminh agissent chez ces derniers comme un véritable électrochoc. Bien plus qu'un dur apprentissage de la guerre révolutionnaire, "l'Indo" leur a révélé un visage de la guerre qu'ils ne connaissaient pas. La guerre n'était pas seulement le 'baroud' pour conquérir une colline, contre des ennemis en uniforme servant un mortier ou conduisant un blindé. La guerre pouvait être aussi politique, faire de la population un champ de bataille, utiliser l'assassinat et l'autocritique, être le fait d'un ennemi sans nombre opérant en civil et à grands renforts de slogans.

Dans cette perspective, les promotions de saint-cyriens décimées et les lavages de cerveau, les sacrifices consentis dans les postes éloignés des deltas du Mékong et dans la cuvette de Diên Biên Phu n'ont pas été consentis en vain s'ils ont permis d'en tirer les leçons pour déjouer cette stratégie révolutionnaire stigmatisée dans la presse militaire. *"Les leçons d'Indochine, écrit le colonel Nemo, ont été payées assez cher pour qu'elles servent, au moins partiellement, à inspirer les solutions des problèmes présents"*. En d'autres termes, l'armée française a reçu en Indochine ce que le lieutenant-colonel Schneider a appelé une *"magistrale leçon de stratégie révolutionnaire"*, c'est-à-dire un baptême du feu fascinant qu'elle n'est pas prête d'oublier. *"Nous sommes, explique pour sa part le colonel Lacheroy, un certain nombre qui sommes revenus de cette aventure et qui, nous penchant sur un passé récent, disons qu'aucune période de notre carrière militaire n'a été aussi formatrice, parce qu'aucune d'elles ne nous a amenés à ce point à repenser les problèmes, à faire une croix sur les formules qu'on nous avait données, à découvrir chaque fois des idées et des solutions nouvelles"*.

Ainsi, lorsqu'éclate l'insurrection en Algérie, pour de nombreux cadres de l'armée française, il ne peut s'agir que d'un nouvel acte d'une même guerre. De là à penser que la France n'a perdu en Indochine qu'une bataille et non la guerre, il n'y a qu'un pas que la proximité de l'Algérie a pu permettre de franchir aisément. Au fond, ont-ils dû se dire, qu'importent les lieux et les circonstances, qu'importe même l'ennemi dès lors que ce dernier a recours à l'arsenal idéologique et aux méthodes subversives préconisées par Mao

- Parmi les nombreux témoignages publiés à l'époque sur la guerre d'Indochine, voir ainsi Roger Delpy, *Soldats de la boue*, Paris, La Maison des Écrivains, 1949 ; Jean-Pierre Dannaud, *Guerre morte*, Paris, Société Asiatique d'Éditions, 1954.

- "La guerre dans le milieu social", *op cit.*, p.605.

- *Histoire des doctrines militaires*, Paris, P.U.F., Que sais-je ? n°735, 1957, p.124.

- "La guerre révolutionnaire", *op.cit.*, p.308.

Tsé-Toung. Constatant que depuis plus de dix ans, “*nos forces sont engagées sur des territoires de l’Union Française contre des mouvements révolutionnaires qui tentent de s’emparer du pouvoir par la violence*”, le commandant Hogard considère alors que la tâche de “*rassembler les enseignements des dernières années (...) apparaît facilitée par le fait que l’ennemi est en définitive toujours le même*”.

Pour les militaires qui ont connu la défaite indochinoise, l’Algérie c’est aussi un peu la dernière chance d’inverser un mouvement aux allures de débâcle amorcé en mai 1940 face aux *panzers* du général Guderian. Ces hommes – que Pierre Schoendoerffer a su saisir sur la pellicule sous les traits de l’adjudant Willsdorff ou du capitaine Caron. – sont animés par une volonté qu’exprime sans détour un personnage du roman du général Buis : “*Voilà quatorze ans que je me bats comme un forcené, mieux et plus courageusement que l’adversaire. Quatorze ans que je vais de défaites en camouflés. J’en ai assez*”. Ainsi, au-delà de cette volonté de prendre une revanche et de venger l’humiliation du dramatique “*décrochage en Indochine*” selon l’expression du général Ély, se développe l’idée selon laquelle l’Algérie, terre française depuis plus d’un siècle et peuplée d’un million d’Européens, est un bastion avancé de l’Occident qu’il serait périlleux de voir tomber aux mains des “*cryptocommunistes*”. Et comme pour barrer le passage à cette offensive dirigée contre le monde libre, l’amiral Castex exhorte alors l’armée à tirer un trait définitif sur l’Indochine : “*Évacuons donc, écrit-il, une fâcheuse position, un malencontreux théâtre secondaire sur lequel nous nous sommes trop attardés, et disons-lui adieu. Nos destinées vitales d’outre-mer sont ailleurs, en Afrique. Là, sur le théâtre principal, il nous faut, refoulant toute ingérence étrangère, maintenir notre situation coûte que coûte et nous engager à fond, dussions-nous y rester tous*”.

Dans ce contexte trouble, la doctrine de la guerre révolutionnaire a permis de faire l’interface entre l’expérience indochinoise et la rébellion algérienne. Par une savante alchimie dans laquelle l’anticommunisme traditionnel de l’armée française a joué le rôle de catalyseur, la répression de cette rébellion devient alors une nouvelle phase de la croisade mondiale contre l’expansionnisme communiste. Dès leur arrivée en Algérie, les cadres ayant combattu en Indochine ont l’étrange impression de se trouver en présence d’un ennemi qui leur paraît familier : si le décor est fort différent, les acteurs ne peuvent être que les mêmes puisqu’ils s’évertuent à jouer une pièce déjà mise en scène dans le théâtre indochinois. Il est vrai aussi que se retrouver face à un ennemi avec lequel on a déjà croisé le fer a de quoi rassurer des militaires qui découvrent en Algérie une terre, un continent que la majeure partie d’entre eux ne connaissaient pas. Les écrits sur la guerre révolutionnaire vont renforcer cette impression de déjà-vu et surtout lui donner un fondement théorique. Pourtant, par-delà les prolongements et les similitudes, il existe des différences majeures entre ces deux conflits. Ainsi, si les rebelles algériens – ces “*hors-la-loi*” ou “*HLL*” – ont

· “Guerre révolutionnaire et pacification”, *op.cit.*, p.7.

· *La 317° section* (1965) ; *L’honneur d’un capitaine* (1982).

· *La grotte*, Paris, Julliard, 1960, p.80.

· *L’Indochine dans la tourmente*, Paris, Plon, 1964, p.24.

· “Aspects stratégiques de la guerre d’Indochine”, *Revue de Défense Nationale*, décembre 1955, p.538.

recours à l'arsenal des méthodes subversives, la dimension doctrinale de leur action demeure très limitée, les références à l'Islam et à l'idée de nation algérienne l'emportant largement sur celles puisées dans la rhétorique marxiste-léniniste. Les moyens militaires employés par le FLN sont aussi sans commune mesure avec ceux qui permirent au Vietminh de vaincre, grâce à un important soutien populaire, le Corps Expéditionnaire français. Car, la grande ambiguïté – éludée généralement dans ces écrits – de la défaite indochinoise réside dans le fait que l'armée française n'a pas été contrainte à se retirer sous la pression d'actes de guérilla ou de terrorisme, mais au terme d'une grande bataille remportée à Diên Biên Phu par les soldats du général Giap.

Il faudra pourtant de longs mois pour que l'armée française se débarrasse de ce "syndrome indochinois". Il est ainsi symptomatique de constater que bon nombre de ces officiers et de ces sous-officiers conserveront certaines habitudes prises en Indochine, utilisant ainsi, comme le remarque Jean-Jacques Servan-Schreiber, l'appellation de "viets" pour désigner les rebelles algériens. En fait, ce n'est qu'à partir de 1956 que la spécificité de la guerre d'Algérie s'imposera aussi bien sur le terrain de la conduite de la répression que sur celui de la doctrine militaire. Ainsi, tout en reconnaissant que l'action des rebelles algériens est "*l'application intégrale de la technique marxiste de la guerre révolutionnaire*", le manuel consacré aux opérations de contre-guérilla (approuvé le 24 août 1956) insistait sur la dimension "traditionaliste" du combat mené par le *fellagha* : "*Il suffit de citer : l'appel à la guerre sainte, la façon fugitive de combattre des rebelles, restés fidèles à la tradition ancestrale du guerrier arabe, l'égorgeur rituel fréquent de l'adversaire, le système tribal destiné à rendre la justice et à percevoir les impôts que les chefs fellagha mettent en place dans les régions contrôlées par leurs bandes (...)*".

Une guerre politico-militaire

La principale leçon de la défaite indochinoise réside dans l'idée selon laquelle dans la guerre révolutionnaire, l'action politique est inséparable de l'action militaire. Ainsi, selon la formule attribuée au général Giap, l'armée française aurait été vaincue en Indochine "*parce qu'elle ne fait pas de politique*". Tout en ne pouvant méconnaître que tout conflit est par essence politique, les théoriciens de la guerre révolutionnaire vont alors essayer de démontrer à une armée traditionnellement méfiante à l'égard de la chose

- "*Les fellaghas étaient toujours avec Martin les viets. C'est pour lui, et pour beaucoup de ses collègues d'active qui ont fait l'Indochine, la manière la plus courte, et la plus définitive, de ne laisser aucune équivoque : il y a l'armée d'un côté et les communistes de l'autre*" (*Lieutenant en Algérie*, Paris, Julliard, 1957, p.19).

- Cité par Jean-Marc Marill, "L'héritage indochinois : adaptation de l'armée française en Algérie (1954-1956)", *Revue Historique des Armées*, 1992, n°2, p.32.

politique que, dans ce genre de conflit, la dimension politique prend le pas sur le volet militaire. À la lecture de leurs écrits, cette dimension politique peut être appréhendée à un double niveau. La guerre révolutionnaire est tout d'abord politique par son origine et sa trame, dans la mesure où elle s'intègre dans une stratégie globale de confrontation entre le monde libre et le bloc communiste. La guerre révolutionnaire est ensuite politique par sa configuration et sa finalité, puisqu'elle se traduit par le recours aux techniques de subversion dans le but de s'emparer du pouvoir, au terme d'une lutte clandestine menée au sein d'une population considérée comme l'enjeu et le théâtre principal de la lutte.

Guerre politico-militaire, la guerre révolutionnaire donne cependant l'impression d'une guerre fourre-tout. En effet, les diverses tentatives de définition achoppent sur l'hétérogénéité des phénomènes de violence réunis sous ce label polémologique ambigu. S'efforçant de construire, comme l'a écrit Raoul Girardet, une "*métaphysique de la guerre politique*", les théoriciens de la guerre révolutionnaire s'entendent toutefois pour considérer que cette dernière présente quatre caractères principaux : elle est une guerre nouvelle, une guerre irrégulière, une guerre totale et une guerre latérale.

Une guerre nouvelle

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, ces théoriciens considèrent que la France s'est trouvée constamment en état de guerre...révolutionnaire. "*Il y a tous les jours*, écrit le colonel Lacheroy, *des officiers et des soldats français qui sont morts sur un coin du globe pour leur patrie, et ce n'était pas à une guerre 'presse-boutons' qu'ils avaient à faire face, mais à des formes variables de conflits, conflits insurrectionnels, guerres idéologiques, etc., c'est-à-dire, en fin de compte, à des guerres révolutionnaires*". Se développe alors l'idée selon laquelle l'armée française se situe à la pointe d'une guerre nouvelle, contre un adversaire menaçant l'Union française, mais aussi la France métropolitaine, l'Europe, le monde libre.

Cette nouveauté de la guerre révolutionnaire pourrait poser problème si elle n'était précédée d'une distinction terminologique. En effet, la guerre révolutionnaire ne peut être confondue avec la guérilla ('petite guerre'), dans la mesure où ces auteurs définissent cette dernière comme une des méthodes possibles du combat révolutionnaire. Forme traditionnelle de conflits préconisée dès le VI^e siècle avant notre ère par le théoricien chinois Sun Tse, la guérilla est, selon le capitaine Martin, "*une guerre menée par un parti qui renonce à la bataille générale et préfère combattre par des éléments isolés qui attaquent en détail l'ensemble du dispositif adverse*". Si le terme de 'parti' peut suggérer un rapprochement avec la guerre révolutionnaire, cet auteur prend soin d'insister sur le fait que la guérilla est une guerre en surface, conduite par des formations dispersées opérant les armes à la main,

- Jean Planchais évoque ainsi son "*horreur sacrée pour la politique, considérée comme l'école de la corruption, un jeu subtil et malhonnête destiné à rouler les bonnes gens en général et les militaires en particulier*" (*Le malaise de l'armée*, Plon, "Tribune Libre", n°16, 1958, p.5).

- "Réflexions critiques sur la doctrine militaire française de la guerre subversive", *op.cit.*, p.236.

- "La guerre révolutionnaire", *op.cit.*, p.307.

- "Guérilla, guerre en surface, guerre révolutionnaire", *op.cit.*, p.7.

une variante de la guerre conventionnelle imposée par l'infériorité technique et numérique des forces engagées, une guerre sans ligne de front qui se traduit par des embuscades sur les arrières et des actions de harcèlements. En somme, c'est une forme de résistance plus ou moins organisée, plus ou moins militarisée, plus ou moins soutenue par la population, face à un envahisseur ou un oppresseur, qu'il s'agisse des troupes de Napoléon en Espagne, des soldats de la République en Vendée, des prussiens dans la Somme, des nazis et des miliciens dans le Vercors. La différence fondamentale avec la guerre révolutionnaire réside donc dans l'impossibilité de rattacher les diverses formes de guérilla à une idéologie unique, comme ce peut être le cas avec la guerre révolutionnaire.

Ainsi, peut-on évoquer la nouveauté de ce type de conflit dès lors que l'on associe la guerre révolutionnaire à l'idéologie de la révolution prolétarienne. *“L'expression ‘guerre révolutionnaire’, remarque le commandant Hogard, est apparue pour la première fois peu avant le second conflit mondial, sous la plume des théoriciens marxistes-léninistes. Dans l'esprit de ces auteurs, elle désigne une doctrine dont certains éléments remontent à un passé éculé, mais qui n'a pris sa forme actuelle, cohérente et indivisible, qu'après maintes expériences décevantes”*. Considérée par le colonel Bonnet comme *“le plus grand progrès réalisé dans l'art militaire”*, la guerre révolutionnaire n'en apparaît pas moins, selon lui, comme un phénomène inquiétant, déferlant sur la planète à la manière d'une véritable épidémie, puisque, poursuit-il, *“elle s'insinue, s'installe partout, utilise tout et contamine tout”*.

Une guerre irrégulière

Le caractère irrégulier de la guerre révolutionnaire traduit la manière dont la pensée militaire a perçu l'irruption des manifestations de ce type de conflit que sont la guérilla, le terrorisme sélectif et systématique, la propagande obsessionnelle et la mise en place d'une organisation politico-administrative au sein de la population. Pour reprendre une des formules à l'emporte-pièce utilisées par le commandant Hogard, la guerre révolutionnaire a provoqué une *“révolution dans l'art de la guerre”*. *“Nous sommes, poursuit cet auteur fort prolixe en réflexions sur le nature du combat révolutionnaire, en présence d'une transformation plus radicale encore que celle imposée jadis par la Révolution française aux conceptions politiques et militaires de l'époque”*. À la lumière des expériences indochinoises et algériennes, les théoriciens de la guerre révolutionnaire ont considéré être en présence d'une forme de conflit dérogeant aux lois et coutumes de la guerre. Cette violation ne concernait pas seulement le recours à des actes de violence contraires aux conventions de Genève (exactions contre les populations civiles, mauvais traitements envers les prisonniers...), les précédents conflits avaient fait la preuve par l'horreur du caractère chimérique de ces règles, qui prétendent préserver le respect de la personne dans un déchaînement de violences qui en est la négation même. En fait, le caractère irrégulier

.. *“Guerre révolutionnaire et pacification”*, *op.cit.*, p.9.

.. *Les guerres insurrectionnelles et révolutionnaires de l'Antiquité à nos jours*, *op.cit.*, p.7.

.. *“Guerre révolutionnaire ou révolution dans l'art de la guerre”*, *op.cit.*, p.1498.

de la guerre révolutionnaire se situe davantage, selon ces théoriciens, dans la nature de l'ennemi auquel sont confrontées les forces de l'ordre.

Ne portant ni uniforme ni insigne distinctif, évoluant au milieu d'une population réduite au silence par une stratégie de la terreur, l'ennemi est tout d'abord difficilement identifiable. *"Invisible, fluide, insaisissable"* selon le colonel Trinquier, il mène une guerre souterraine sous forme d'attentats, d'embuscades ou de sabotages, n'apparaissant au grand jour que lorsqu'il est certain de la victoire. Faisant en permanence l'économie de ses moyens et exploitant sans relâche les faiblesses de la machine administrative, cet ennemi sans visage parvient à prendre le dessus sur une armée moderne, disposant d'une très large supériorité en effectifs et en armements. Le colonel Bonnet compare ainsi, *"par sa faiblesse simulée, son ingéniosité déroutante"*, cet ennemi à un judoka qui, utilisant la force de son adversaire pour le terrasser, ne *"recule devant aucun Hercule"*. Comme a pu l'écrire Raymond Aron à propos de ce genre de conflit, *"l'ingéniosité et la résolution peuvent souffler au faible le secret d'une résistance durable, sinon victorieuse"*. Ainsi, le paradoxe de la guerre révolutionnaire est que le faible se trouve, en quelque sorte, dans une position privilégiée, ne serait-ce que parce qu'il entraîne son ennemi sur un terrain qui risque fort de se dérober sous les pieds de ce dernier, dans un combat aux règles différentes pour les deux protagonistes et dans lequel les blindés comme les avions de chasse sont le plus souvent inopérants. *"Les Français, écrit le colonel Nemo, étaient en Indochine indiscutablement plus forts et mieux instruits sur le plan technique que ne l'étaient leurs ennemis. Pourtant, le certificat d'études et le peloton des élèves caporaux chez ceux-ci ont vaincu l'agrégation et l'École de Guerre chez ceux-là"*. Et le colonel Lacheroy de constater qu'*"en Indochine, comme en Chine, comme en Corée, comme ailleurs (...), le plus fort semble battu par le plus faible"*. Face à cet adversaire qui, selon le capitaine Souyris, *"a mis au point l'art de ne pas déclarer la guerre"*, les forces conventionnelles se révèlent inadaptées, empêtrées qu'elles sont – tout au moins dans les premiers mois du conflit – dans des doctrines d'emploi des règlements et des directives élaborées pour d'autres terrains d'opération.

Cette idée de "guerre du faible" omniprésente dans les écrits sur la guerre révolutionnaire aboutit à l'expression d'un certain mépris à l'égard du rebelle, un sentiment qui a pu être exacerbé par les violences commises par le FLN, mais aussi par l'impuissance de l'armée française face à une rébellion qui gagnait chaque jour davantage de terrain. Ce mépris est exprimé sans ambages par le colonel Trinquier lorsqu'il stigmatise la lâcheté du terroriste, qui prétend être traité comme un soldat alors qu'il en refuse les servitudes, notamment celle d'admettre *"les souffrances physiques comme inhérentes à son état"*. *"Non seulement, poursuit-il, il fait la guerre sans uniforme, mais il n'attaque en général, hors du champ de bataille, que des civils désarmés, incapables de se défendre et*

- *La guerre moderne, op.cit.*, p.157.

- *Les guerres insurrectionnelles et révolutionnaires de l'Antiquité à nos jours, op.cit.*, p. 8.

- *Paix et guerre entre les nations*, Paris, Calmann-Lévy, 1962, p.66.

- "La guerre dans le milieu social", *op.cit.*, p.623.

- "La guerre révolutionnaire", *op.cit.*, p.310.

- "Les conditions de la parade et de la riposte à la guerre révolutionnaire", *op.cit.*, p.98.

normalement protégés par les lois de la guerre (...). Son organisation lui permet d'échapper aux forces de police, ses victimes ne peuvent se défendre, l'armée ne peut utiliser contre lui la puissance de ses armes puisqu'il se dissimule en permanence au sein des populations paisibles".

Une guerre totale

Au-delà de son caractère nouveau et irrégulier, la guerre révolutionnaire est présentée comme une "guerre totale", non seulement parce qu'elle tend à mobiliser l'ensemble des ressources militaires, économiques et morales pour vaincre l'adversaire, mais aussi parce qu'elle se caractérise par sa prépondérance idéologique et sa dimension humaine.

Par-delà diverses subtilités dans l'analyse des fondements de ce type de conflit, la prépondérance idéologique apparaît comme la clef de voûte commune à l'ensemble de ces écrits. Il n'est jamais question de guerre d'indépendance, de décolonisation, de droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, voire même de guerre civile, mais d'une guerre de subversion menée sur l'ensemble de la planète par le communisme. Malgré une quasi-absence de contacts avec les pays communistes, malgré une organisation et une action plus proches de celles de l'Istiqlal marocain ou du Néo-Destour tunisien, le FLN n'en est pas moins dépeint comme un "*instrument de la guerre révolutionnaire*". Pour les théoriciens de la guerre révolutionnaire, l'organisation rebelle ne fait, en effet, qu'exploiter "*un ressentiment populaire d'origine nationale, raciale, sociale ou religieuse*", de sorte que, poursuit le capitaine Souyris, "*les soulèvements n'ont que l'apparence d'un combat pour la 'libération' du pays*". D'un revers de main, ces auteurs balayent l'objection selon laquelle le nationalisme arabe ou l'idée de "guerre sainte" dont se réclament les combattants du FLN paraît en contradiction avec l'internationalisme et l'athéisme d'un marxisme-léninisme qui est censé guider leur action. "*Le communisme, explique le commandant Hogard, se dissimule partout derrière une idéologie à laquelle il ne croit pas, mais qu'il juge adaptée à la 'masse' qu'il se propose de conquérir (...); ainsi le fellah nord-africain se bat-il pour les ambitions démesurées d'un colonel Nasser, persuadé qu'il lutte pour le triomphe du Dieu de l'Islam et de la race arabe*". Le capitaine Souyris considère, pour sa part, que "*l'existence d'une direction communiste n'est pas nécessaire pour que soient reconnues les caractéristiques d'une guerre révolutionnaire*". Même si les partis nationalistes ne se réclament pas ouvertement de l'obédience marxiste, leur action subversive n'en fait pas moins le jeu de cette idéologie dont ils constituent assurément l'avant-garde, le cheval de Troie. En cas de succès, il ne fait pas de doute pour ces auteurs qu'une révolution prolétarienne viendra rapidement mettre un terme à cet intermède nationaliste au demeurant fort utile pour la stratégie communiste, ne serait-ce que parce que, mené sous l'angle de l'anticolonialisme, il divise le bloc occidental et mine la solidarité atlantique.

- *La guerre moderne, op.cit.*, pp.34 et 38.

- Pour reprendre le titre de l'article du colonel Poirier, *Revue Militaire d'Information*, décembre 1957, pp.7-92.

- "Un procédé efficace de contre-guérilla : l'autodéfense des populations", *op.cit.*, p.697.

- "Guerre révolutionnaire ou révolution dans l'art de la guerre", *op.cit.*, p.1502.

- "Les conditions de la parade et de la riposte à la guerre révolutionnaire", *op.cit.*, p.96.

Ainsi, dans un dialogue imaginaire entre Khrouchtchev et Boulganine, le colonel Lacheroy faisait dire à ce dernier à propos de la guerre révolutionnaire : *“Nous la ferons par personnes interposées. Il n’y a aucun intérêt à ce que notre drapeau soit en tête de cette aventure. Et naturellement, nous essaierons de l’appliquer aux maillons qui nous paraissent les plus faibles de la chaîne de l’empire colonial français et de l’empire colonial anglais (...). Dans ce domaine des guerres dites coloniales, nous avons une chance inespérée : nos adversaires les plus puissants, les Américains, vont être nos alliés”*.

S’agissant, enfin, de la dimension humaine de la guerre révolutionnaire, il convient de préciser que ce terme ‘humain’ ne signifie pas, loin s’en faut, que dans ce type de conflit, le respect de la personne humaine gouverne le bras du rebelle comme celui du soldat ou du policier. Il renvoie à l’idée selon laquelle l’être humain, pris anonymement comme partie intégrante d’une foule, représente un objectif stratégique, comme peut l’être une colline ou un pont dans un conflit conventionnel. Dans la guerre révolutionnaire, la finalité première de l’action des rebelles comme de celle des forces de l’ordre réside dans la soumission et l’adhésion de la population. *“Le problème n°1, précise le colonel Lacheroy, c’est la prise en main des populations qui servent de support à cette guerre et au milieu desquelles elle se passe. Celui qui les prend ou qui les tient a déjà gagné”*. Cette lutte est le préalable à la conquête du pouvoir, qui peut difficilement continuer d’exister face à une population hostile ou contrainte à l’apathie. *“Au début d’une insurrection, explique le capitaine Souyris, les moyens de l’adversaire sont destinés avant tout à conquérir la population et non à combattre les forces gouvernementales. Lorsque la masse des habitants aura basculé dans le camp rebelle, alors la rébellion organisera son armée qui, aidée par le peuple, s’attaquera aux unités militaires”*. Sans entrer dans les détails de cette “guerre dans la foule”, la population est potentiellement pour l’organisation révolutionnaire à la fois une base logistique, un camp retranché et une source de légitimité. Une fois gagnée par la terreur et la propagande à la cause rebelle, la population est susceptible de fournir une aide matérielle, sous la forme de combattants, de renseignements, de vivres et de fonds. Parce que les rebelles font régner la “loi du silence” et peuvent évoluer en se dissimulant au sein de la population, cette dernière leur assure sécurité et impunité, tant il est vrai qu’il paraît bien difficile aux forces de l’ordre, en l’absence de renseignements, de distinguer le rebelle du paysan ou de l’ouvrier. De plus, les excès de la répression, rendue aveugle à la fois par le manque cruel de renseignements et par les violences terroristes, sont là pour parachever le glissement de la population dans le camp de l’organisation révolutionnaire. Cette soumission de la population conditionne

- “La guerre révolutionnaire”, *op.cit.*, p.309. Malgré le soutien officiel de l’administration Eisenhower à son allié français, le FLN était parvenu, grâce à l’action de son bureau d’information à New York, à attirer l’attention d’une opinion publique américaine traditionnellement hostile au colonialisme ; un sentiment que s’efforça d’utiliser, dans la perspective des élections présidentielles de 1960, le sénateur John F. Kennedy lorsque, le 2 juillet 1957, il demanda publiquement au président des États-Unis d’intervenir pour que la personnalité et l’indépendance de l’Algérie soient reconnues. Voir à ce sujet : Pierre Mélandri, “La France et le ‘jeu double’ des États-Unis”, in Jean-Pierre Rioux (ss.dir.), *La guerre d’Algérie et les Français*, Paris, Fayard, 1990, pp.429-450.

- “La guerre révolutionnaire”, *op.cit.*, p.311.

- “Les conditions de la parade et de la riposte à la guerre révolutionnaire”, *op.cit.*, p.106.

alors l'extension de la rébellion et lui permet de se prévaloir, dans ses rapports avec le pouvoir établi et sur la scène internationale, d'un soutien populaire qui, à plus ou moins long terme, lui garantit la conquête du pouvoir. Pour parvenir à leurs fins, c'est-à-dire contrôler la population, l'endoctriner et la rendre perméable à toute influence étrangère, les rebelles vont mettre en place un système plus ou moins sophistiqué de "hiérarchies parallèles". L'objet en est simple: enserrer les individus dans un réseau de maillage politico-administratif de plus en plus dense ("Lien-Viet" pour le Vietminh, "OPA" pour le FLN). Calquée sur le modèle de l'administration du pouvoir établi qu'elle tend à remplacer dans le domaine de la justice, de l'éducation et de la perception des impôts, cette organisation clandestine est noyée dans la masse du village ou du quartier, de manière à réaliser, selon le colonel Lacheroy, la "*prise de possession des personnes physiques et des âmes*". Rendant effectif cet "embrigadement du peuple" caractéristique des partis totalitaires, le système des hiérarchies parallèles est présenté comme un des aspects les plus originaux de la guerre révolutionnaire.

Une guerre latérale

La doctrine de la guerre révolutionnaire se fonde en grande partie sur l'idée d'une profonde unité du phénomène guerrier. À la distinction qui semble s'imposer entre les guerres conventionnelles et les guerres thermonucléaires, ces auteurs opposent une vision globale de la guerre, qui comprend deux volets : d'une part, la menace d'utiliser la puissance de destruction des ogives nucléaires pour contraindre l'adversaire à une passivité collective, d'autre part, l'utilisation de la subversion pour affaiblir l'adversaire, confronté qu'il est à des mouvements insurrectionnels qui mobilisent ses ressources et divisent son opinion publique. Face à cette guerre à la fois frontale (la guerre 'presse-boutons') et latérale (la guerre révolutionnaire), l'armée se doit d'adopter une organisation fondée sur ce que le colonel Baude qualifie de "*bivalence*" et définit comme "*l'aptitude simultanée à la guerre atomique et à la guerre de subversion*".

Dans cette approche, la dissuasion nucléaire semble la condition nécessaire à l'existence des conflits révolutionnaires, de sorte que, écrit le général Chassin, "*si la bombe atomique diminue le risque d'une guerre mondiale, elle augmente le risque de guerres de jungle localisées et de guerres que nous perdrons si nous n'y prenons garde*". Se trouvent ainsi écartés les conflits conventionnels au profit d'une conception nouvelle de la guerre, qui souligne aussi les limites de la distinction guerre froide/guerre chaude. "*Manifestations chaudes de la guerre froide*" selon le commandant Hogard, les conflits révolutionnaires sont la continuation de la guerre 'chaude' par des moyens tout aussi 'chauds', même s'ils laissent à penser que la confrontation avec le bloc communiste est encore dans sa phase 'froide'. "*Nous sommes de nombreux officiers, écrit le colonel Lacheroy, à penser que nous n'aurons peut-être pas de guerre atomique, que nous n'aurons peut-être pas de guerre conventionnelle, mais des guerres révolutionnaires, hélas, nous en aurons beaucoup, nous*

- "La guerre révolutionnaire", *op.cit.*, p.312.

- "Chroniques", *Revue de Défense Nationale*, août-septembre 1956, p.1133.

- "Réflexions stratégiques sur la guerre d'Indochine", *op.cit.*, p.513.

- "La guerre dans la foule", *op.cit.*, p.723.

en avons déjà, nous ne faisons que cela”. Si l’arme nucléaire ne représente alors qu’un instrument d’intimidation et de terreur dont l’utilisation effective demeure improbable, elle n’en a pas moins pour fonction d’empêcher l’adversaire d’avoir recours à ses armes conventionnelles les plus sophistiquées et les plus efficaces, à disputer, en somme, une partie d’échecs aux règles incertaines et dans laquelle il ne pourrait utiliser que ses pions. Dans la mesure où, constate le colonel Bonnet, *“les armes de destruction massive font de plus en plus reculer les perspectives d’une guerre atomique, qui serait à vrai dire une sorte de suicide collectif”*, les guerres révolutionnaires apparaissent comme le seul moyen d’agression probablement autorisé par cet équilibre de la terreur.

“Guerre de rechange” faite sans être déclarée et par “grignotage”, la guerre révolutionnaire permettrait alors à l’adversaire communiste d’avancer ses pions sur l’échiquier international à moindres frais. Faisant des conflits nucléaires une guerre mythique et futuriste, tout en reléguant les conflits conventionnels à une forme de guerre improbable et dépassée, cette approche conduit à reconnaître aux conflits révolutionnaires les traits de la guerre d’aujourd’hui. Si la guerre révolutionnaire tend ainsi à éviter toute confrontation directe avec le bloc communiste, ce phénomène n’a pas fait disparaître la menace d’une guerre contre le “sanctuaire” national. Car, comme le remarque le colonel Bonnet, *“ce qui s’est passé en Indochine, en Algérie, pourrait demain se passer en France. Mais les affres de notre évolution coloniale ne seraient rien alors comparées à celles qui dans la métropole nous précipiteraient dans l’abîme”*. Et de conclure que *“la guerre révolutionnaire constitue une réalité et une menace permanente”*.

Guerre latérale, la guerre révolutionnaire est alors appréhendée comme un phénomène homogène, dans lequel il paraît possible de rattacher l’ensemble des conflits localisés qui ont éclaté depuis 1945. *“La guerre révolutionnaire, estime à ce propos le commandant Hogard, est engagée. Elle a ses mécanismes propres, même si elle prend localement, comme en Corée, l’aspect d’opérations conventionnelles, même si elle devient un jour un troisième conflit mondial”*. Cette unité du phénomène ‘guerre révolutionnaire’ a pour ciment l’idée d’une agression permanente, multiforme et totale, perpétrée, selon cet auteur, par un *“parti de la révolution mondiale qui est présent dans tous les pays, même aux États-Unis”*. Manifestation tangible du caractère total et totalitaire de la guerre, la guerre révolutionnaire est présentée comme une guerre mondiale, déclenchée par le bloc communiste afin de conquérir, par bonds successifs, le monde libre et de permettre l’avènement d’une société qui, si l’on en croit ces théoriciens, n’est pas si éloignée de celle dépeinte par George Orwell. En somme, ce genre de conflit représente à leurs yeux une menace plus réelle qu’une attaque frontale des divisions blindées de l’Armée Rouge ou qu’un bombardement nucléaire. Fondée sur un postulat manichéen qui peut se résumer dans la confrontation de deux mondes monolithiques : le bloc occidental et le bloc communiste, la démocratie libérale et le totalitarisme, l’idée d’unité de la guerre révo-

- “La guerre révolutionnaire”, *op.cit.*, p.330.

- *Les guerres insurrectionnelles et révolutionnaires de l’Antiquité à nos jours, op.cit.*, p.7.

- *Ibid.*, p.7.

- “Guerre révolutionnaire, ou révolution dans l’art de la guerre”, *op.cit.*, p.1509.

- *Ibid.*, p.1507.

lutionnaire est l'une des principales failles de cette construction doctrinale. Au-delà de la négation de la spécificité de chaque conflit, de son contexte politique, économique, historique et culturel, elle procède d'une assimilation des méthodes et des objectifs de la guerre révolutionnaire, l'histoire fournissant d'ailleurs de nombreux exemples d'utilisation de méthodes subversives sans qu'il soit pour autant question d'idéologie communiste. Compte tenu de cette absence d'une véritable originalité de la guerre révolutionnaire, Raoul Girardet proposait d'opérer une distinction terminologique entre la guerre subversive définie comme une forme de conflit "*mené à l'intérieur d'un territoire contre l'autorité politique en place, par une partie des habitants de ce territoire, aidés ou renforcés ou non de l'extérieur, dans le dessein d'enlever à cette autorité le contrôle de ce territoire*", et la guerre révolutionnaire définie comme "*la conception marxiste de la guerre subversive et l'application des méthodes de cette guerre dans le cadre de la stratégie globale du communisme international*". Quoi qu'il en soit, dans cette entreprise de théorisation utilisant largement le discours normatif et la simplification caricaturale, ce genre d'objections ne devait pas peser bien lourd face à ce qui n'était, en fait, qu'une vision idéologique des conflits contemporains.

Les maîtres d'école de la guerre révolutionnaire

Dans son analyse de cette doctrine, Paul-Marie de la Gorce écrit : "*Il semble qu'aucune autre armée au monde n'ait poussé plus loin l'étude de l'insurrection armée, baptisée désormais de guerre subversive ou guerre révolutionnaire. La somme de réflexion, de travail et d'efforts à disséquer toutes les composantes de l'insurrection algérienne fut immense et d'innombrables officiers, même de grades modestes, participèrent à l'une des plus étranges entreprises de l'histoire militaire*".⁶⁸ Près de trente années plus tard, cette impression d'étrangeté est loin de s'être dissipée. Ainsi, le recul qui sied si bien à l'historien comme au sociologue pour appréhender dans sa complexité l'épisode de la guerre d'Algérie et l'histoire des relations franco-algériennes, mais aussi la désagrégation de l'Empire soviétique et les bouleversements qu'a connus récemment l'Europe de l'Est sont autant de facteurs rendant encore plus chimériques certains commentaires vaguement prophétiques qui abondent dans ces écrits, au même titre que les exhortations à résister à la menace de la subversion communiste.

Ces officiers, qui s'efforcent de saisir les différents aspects de la guerre révolutionnaire, paraissent pourtant obéir à une logique analogue à celle qui anima un certain Charles de Gaulle, lorsqu'il préconisa en 1934, dans son livre-manifeste *Vers l'armée de métier*, la constitution d'une formidable mécanique "*de choc et de vitesse*", seule susceptible d'assurer la sécurité d'une France qui, de par sa géographie, lui semblait vouée aux invasions. De même que, face à la menace fasciste, le colonel de Gaulle partait en croisade pour montrer le chemin à l'état-major de l'armée et au pouvoir politique, face à la menace de la guerre révolutionnaire, des officiers comme le général Chassin et le colonel

- "Réflexions critiques sur la doctrine militaire française de la guerre subversive", *op.cit.*, p.237.

- *La République et son armée*, Paris, Fayard, 1963, p.544.

- Cité par Jean Lacouture, *De Gaulle, 1. Le rebelle, 1890-1944*, Paris, Seuil, Points Histoire, 1984, p.232.

Lacheroy ont cru qu'il était de leur devoir d'agir, quitte à tordre le cou au sacro-saint mythe de la 'Grande Muette'. D'un côté, les chars et la manœuvre, de l'autre, l'action psychologique et le quadrillage. Si, dans les deux cas, la volonté de rendre compte et d'expliquer dissimule mal le souci de convaincre et de s'expliquer, la comparaison s'achève au niveau de la finalité du message délivré. À la différence du 'Connétable', les théoriciens de la guerre révolutionnaire entendent bien, par leurs écrits publiés dans des revues militaires et par les propos tenus lors de conférences, influencer directement sur le jugement et le comportement du militaire engagé dans la lutte. Pas question de s'adresser à un pouvoir politique qui, après la tragique déconvenue rencontrée en Indochine, s'est défaussé en chargeant l'armée, déjà affaiblie moralement et rendue exsangue par près de sept années de lutte, de venir à bout du terrorisme et de la guérilla en Algérie. Quant au commandement de l'armée, il ne fait pas mystère de son adhésion à la démarche de ces officiers, qu'il s'agisse de leur ouvrir les colonnes de la presse militaire et les portes des casernes. Des enseignements et des causeries sur la guerre révolutionnaire font ainsi leur apparition dans les stages de formation des cadres, effectués dans les écoles d'armes et les centres spécialisés de Saint-Maixent, Saumur, Cherchell ou encore Arzew.⁷⁰

Les écrits sur la guerre révolutionnaire donnent d'ailleurs l'impression de démonstrations au tableau noir, utilisant exemples et anecdotes pour tenter d'apporter à un discours, souvent empreint de la clarté du compte-rendu militaire, la force de persuasion de l'exposé du conférencier. Pour reprendre la formule employée par Jean Planchais à propos du colonel Trinquier, ces officiers se sont efforcés d'agir comme de véritables "*maîtres d'école de la guerre révolutionnaire*", soucieux de faire partager un savoir, une pratique et une vision du monde. Se considérant comme des spectateurs engagés de cette forme nouvelle de la guerre, ils se sont sentis investis de la mission de faire partager le fruit de leurs expériences et de leurs analyses.

Bien qu'ensevelie depuis dans les poubelles de l'histoire, la doctrine de la guerre révolutionnaire constitue pourtant un des principaux éléments permettant de mieux comprendre l'action de l'armée française en Algérie. En effet, ses fondements ont influencé les militaires de tous grades, en particulier dans la mise en œuvre de la politique de 'pacification'. Analysant l'impact de ces écrits sur l'armée française, Raoul Girardet a observé que cette nouvelle doctrine allait "*dominer la pensée et le comportement de son élite intellectuelle*". S'étalant dans les colonnes de la presse militaire et alimentant la

⁷⁰ À l'initiative du général Gilles et du ministre des Armées, Jacques Chaban-Delmas, une "École de la guerre révolutionnaire" fut créée en mai 1958 dans la région de Philippeville. Plus connue sous l'appellation de "Centre Jeanne d'Arc", cette école fut placée sous le commandement du colonel Bigeard. Les officiers stagiaires recevaient une formation théorique et pratique sur la stratégie et les parades du combat subversif. Pour un témoignage d'un de ces stagiaires, voir Philippe Héduy, *Au lieutenant des Taglaits*, Paris, La Table Ronde, 1960, p.40.

- *Le Monde*, 14 janvier 1986.

- L'histoire est venue infirmer l'hypothèse d'une postérité pour cette doctrine exprimée par Jean Planchais lorsqu'il écrivait, cinq années après la fin de la guerre d'Algérie, "*un jour viendra peut-être où, débarrassés de leur charge passionnelle, de leurs naïvetés et de leurs erreurs, les études et les travaux des officiers d'Indochine et d'Algérie serviront à bâtir des doctrines plus cohérentes*" (*Une histoire politique de l'armée*, op.cit., p.339).

- *La crise militaire française, 1945-1962*, Paris, Armand Colin, 1964, p.173.

réflexion des cadres, la doctrine de la guerre révolutionnaire s'est diffusée largement dans les rangs de l'armée française. Contrairement à un jugement par trop hâtif, cette doctrine n'a donc pas été confinée à un groupe d'officiers obnubilés par la menace que semblait représenter pour le monde occidental l'expansion du communisme.

Cette influence pose à la vérité problème, dans la mesure où la doctrine de la guerre révolutionnaire a pu apparaître comme une construction théorique tendant à justifier, à grands renforts d'arguments apparemment rigoureux, l'utilisation de méthodes aussi peu conventionnelles que l'action psychologique, le fichage systématique de la population, la torture lors des interrogatoires et l'action sociale paternaliste. Dans le même ordre d'idées, cette doctrine apportait un argument susceptible de passer outre cette aversion traditionnelle du soldat pour les tâches de maintien de l'ordre qu'exprimait Lucien Leuwen lorsque, sous la plume de Stendhal, il participait à la "*guerre de tronçons de choux*". Même si, en Algérie, le soldat devait avoir recours à des procédés policiers pour démanteler l'OPA rebelle, il ne pouvait s'agir d'un authentique "*boulot de flic*" puisque cette action n'était qu'un volet de la guerre révolutionnaire. Cet artifice destiné à préserver l'impression diffuse de supériorité que ressent généralement le militaire par rapport au policier ne devait cependant pas peser bien lourd face à la réalité de la répression, dans la mesure où bon nombre de militaires engagés dans la lutte antisubversive ont pu avoir le sentiment d'accomplir non seulement un 'boulot de flic', mais encore un 'sale boulot'.

La question de l'influence de la doctrine de la guerre révolutionnaire conduit à formuler certaines remarques au regard de la démarche qui fut celle de ces officiers ainsi transformés en 'théoriciens en uniforme' ou en 'baroudeurs du verbe'. L'analyse du discours donne tout d'abord à penser que l'on se trouve en présence d'autodidactes qui théorisent sur la guerre un peu comme Monsieur Jourdain faisait de la prose. Après une lecture superficielle – quand lecture il y eut – des ouvrages de Mao Tsé-Toung ou de Tchakhotine, ces officiers ont cru pouvoir, à grand coup d'assimilations douteuses et de jugements de valeur, élaborer une théorie générale à partir de laquelle il était possible d'expliquer les conflits de la décolonisation. La dimension arabe et tiers-mondiste du conflit algérien est ainsi pratiquement passée sous silence ou réduite à la portion congrue. De même, l'antériorité de la revendication nationaliste algérienne par rapport à l'émergence des idées de guerre révolutionnaire ne semble pas être un argument capable de s'opposer à cette machine de guerre doctrinale apparemment bien huilée. Le dénominateur commun de ce pseudo-discours savant est l'omniprésence de la "*main de Moscou*" (à moins que ce ne soit celle de Pékin), de sorte que l'anticommunisme paraissait de nature à faire oublier les failles de cette construction doctrinale. Ces officiers ne semblent pas ensuite avoir pleinement maîtrisé toutes les conséquences de leurs écrits. La volonté de trouver des

- Ces idées ont été véhiculées par la revue ronéotypée *Messages des Forces Armées*. Elles ont aussi donné naissance à des groupes de pensée informels comme "Milites". Sous cette signature divers articles ont été publiés dans la presse. Voir ainsi "Des officiers ouvrent le dossier de l'Algérie", *Le Figaro*, 25 janvier 1956.

- Comme l'écrivent Bernard Droz et Évelyne Lever, "*la doctrine de la guerre révolutionnaire a acquis la valeur d'un dogme intangible, depuis les plus hautes sphères militaires où elle est née jusqu'aux mess les plus reculés*" (*Histoire de la guerre d'Algérie, 1954-1962*, Paris, Seuil, Points Histoire, 1972, p.136).

solutions aux problèmes concrets de l'inadaptation de l'armée à ce type de conflit les a conduits, en effet, à préconiser l'utilisation des mêmes armes que l'adversaire, quitte à laisser de côté les valeurs qu'était censé défendre et incarner le militaire français.

Dans cette perspective, la tentative de justification de la torture à laquelle se livre le colonel Trinquier – avec une argumentation que l'on retrouvera, quelques années plus tard, dans les écrits-mémoires du général Massu, du colonel Argoud ou encore du général Salan – peut apparaître comme un débordement par rapport aux écrits plus policés des autres officiers, qui se gardent bien, pour leur part, de préconiser le recours à des procédés contraires aux valeurs militaires et aux lois de la guerre. Un examen attentif de la *Revue Militaire d'Information* et de la *Revue de Défense Nationale* permet, en effet, de souligner l'absence de toute justification de mauvais traitements à l'égard des prisonniers, le problème de la torture – et, plus généralement, des excès de la répression – étant, il est vrai, éludé par la presse militaire. Pour autant, et par-delà la répulsion que peut susciter la torture chez tous ceux qui, refusant le faux débat de son efficacité, considèrent avec Edgar Morin qu'elle “ne saurait être condamnée absolument que du point de vue moral”, il ne paraît pas convenable d'isoler pour cause d'écrits hérétiques le colonel Trinquier des autres théoriciens de la guerre révolutionnaire. Par son passé d'officier de la Coloniale, son rôle lors de la bataille d'Alger, sa malheureuse aventure de mercenaire au Katanga, puis son engagement politique vaguement poujadiste, ce dernier représente un bouc émissaire commode pour qui entend s'en tenir à une torture appréhendée comme une “pratique courante dans cette guerre atroce et sanglante”. ou, à l'inverse, comme “des cas exceptionnels et contraires aux instructions du haut commandement”. En d'autres termes,

· Estimant que le terroriste ne peut être traité comme un criminel ordinaire, le colonel Trinquier indique que lors de son interrogatoire, “il ne sera certainement pas assisté d'un avocat. S'il donne sans difficulté les renseignements demandés, l'interrogatoire sera rapidement terminé ; sinon, des spécialistes devront, par tous les moyens, lui arracher son secret. Il devra alors, comme le soldat, affronter la souffrance et peut-être la mort qu'il a su éviter jusqu'alors. Or ceci, le terroriste doit le savoir et l'accepter comme un fait inhérent à son état et aux procédés de guerre qu'en toute connaissance de cause ses chefs et lui-même ont choisi” (*La guerre moderne, op. cit.*, p. 39).

⁷⁷ “À la question : ‘y a-t-il eu vraiment torture ? je ne peux que répondre par l'affirmative, quoiqu'elle n'ait jamais été instituée ni codifiée. La torture (du bas latin *tortura*, torsion) étant une violente douleur physique qu'on fait subir à quelqu'un a régné à l'état endémique dans cette malheureuse Algérie. Je n'ai pas peur du mot. Mais je pense que, dans le plus grand nombre des cas, les militaires français obligés de l'utiliser pour vaincre le terrorisme ont été, et heureusement !, ‘des enfants de cœur’ par rapport à l'usage qu'en ont fait les fellagas” (Jacques Massu, *La vraie bataille d'Alger*, Paris, Plon, 1972, p.165). “La torture a très mauvaise presse, ne serait-ce que par les odieux souvenirs de la Question sous l'Ancien Régime, de la Gestapo ou de la Guépéou. Mais elle est un acte de violence au même titre que la balle du fusil, l'obus, le lance-flammes, la bombe, le napalm ou les gaz (...). La torture est un acte de guerre, aussi abominable que la guerre, mais pas plus qu'elle. Je prétends simplement que par sa nature même elle peut être un acte de justice, dans la mesure où elle frappe des coupables” (Antoine Argoud, *La décadence, l'imposture et la tragédie*, Paris, Fayard, 1974, p.147). “Si dans certains cas des moyens de coercition ont été employés, j'affirme que ce fut exceptionnel et qu'il s'agissait alors d'obtenir à tout prix d'un homme le renseignement qui permettait d'en sauver des centaines” (Raoul Salan, *Mémoires : fin d'un Empire*, tome 3, Paris, Presses de la Cité, 1972, p.201).

· Cf. Raphaëlle Branche, *La torture et l'armée pendant la guerre d'Algérie, 1954-1962*, Paris, Gallimard, 2001.

· “De la torture”, *France Observateur*, 9 juillet 1959.

· Henri Alleg, *La Question*, Paris, Éditions de Minuit, 1961, p.14.

· Michel Massenet, *Contrepoison ou la morale en Algérie*, Paris, Grasset, 1957, p.51.

il convient de se demander si le colonel Trinquier n'a pas écrit noir sur blanc ce que les autres officiers n'ont pas été en mesure de publier dans les colonnes de la presse militaire, mais que, d'une certaine façon, ils ont suggéré par leurs écrits. En effet, lorsque le commandant Hogard considère que *“la victoire ne sera obtenue que par l'acte essentiel : la destruction aussi complète que possible de l'organisation politique rebelle, la mise en hors d'état de nuire de ses cadres”*, ne légitime-t-il pas le recours à *“tous les moyens”* face à un adversaire qui, écrit le colonel de Rocquigny, *“se bat en franc-tireur, foule aux pieds convention de Genève et autres, ordonne ou tolère sciemment le vol, l'incendie, le mensonge, le meurtre, l'assassinat, mais n'admet pas être traité autrement que par des juges, des avocats, des procureurs et selon le code de justice”*?

Une justification à l'engagement politique de l'armée

Cette page controversée de l'histoire militaire française est cependant en grande partie tournée avec les événements du 13 mai 1958. En effet, il est frappant de constater qu'avec l'avènement de la V^e République cette doctrine disparaît pratiquement, sinon des esprits, au moins des colonnes de la presse militaire. La démarche des théoriciens de la guerre révolutionnaire paraît ainsi purement circonstancielle, puisqu'elle coïncide, en effet, avec une période de crise politique et militaire, dans le contexte de la décolonisation et de la guerre froide.

Par certains côtés, les écrits sur la guerre révolutionnaire sont ainsi une illustration de l'impression d'une démission des gouvernements successifs face à ce que Jacques Julliard a appelé le *“cancer algérien”* ; une démission que Michel Debré a stigmatisé aux accents de la trahison de ces *“princes du régime (qui) firent effort pour détourner l'attention de l'opinion de la gravité du drame algérien, et réduire le sacrifice demandé aux jeunes Français à une affaire sans conséquence”*. La doctrine de la guerre révolutionnaire peut être rattachée au mouvement de remise en cause d'une IV^e République considérée, parce que victime d'une instabilité gouvernementale endémique, comme le régime de l'impuissance et de l'incurie. Sans pouvoir parler de poujadisme militaire, la doctrine de la guerre révolutionnaire témoigne d'un manque de confiance à l'égard du régime, qui conduit le militaire à être persuadé qu'à défaut de réaction de la part de l'armée, ce qui s'est passé en Indochine risque fort de se reproduire en Algérie. Même s'il ne s'exprime pas ouvertement dans la presse militaire, ce rejet semble inscrit en filigrane dans chacun des écrits de ces théoriciens. Leur démarche peut, en effet, apparaître comme motivée par l'incapacité du régime à saisir dans sa complexité la guerre révolutionnaire et donc à orienter efficacement l'action de l'armée. Succédané stratégique produit par l'état de cessation décisionnelle dans lequel agonise le 'système', la doctrine de la guerre révolutionnaire annonce et justifie l'octroi de pouvoirs spéciaux à l'autorité militaire pour

- *“Guerre révolutionnaire ou révolution dans l'art de la guerre”*, *op.cit.*, p.1511.

- *“Le terrorisme urbain”*, *op.cit.*, p.81.

- *“Naissance et mort...”*, *La IV^e République*, Paris, Calmann-Lévy, 1969, p.185.

- *Ces princes qui nous gouvernent*, Paris, Plon, *“Tribune Libre”* n°7, 1957, p.68.

rétablir l'ordre. Ainsi, lorsque le général Massu reçoit, le 7 janvier 1957, la plénitude des pouvoirs de police à Alger, comment ne pas voir dans l'arrivée des 'léopards' de la 10^e Division Parachutiste dans les rues de la Ville blanche la réalisation d'une prophétie qu'aurait faite inconsciemment le colonel Lacheroy ou le commandant Hogard ? Le constat de l'inadaptation de l'institution militaire et de la machine juridico-administrative à ce genre de conflit procède d'une logique analogue, tant il est vrai qu'on peut discerner là une preuve de la déliquescence d'un pouvoir qui n'est pas en mesure de prendre les mesures militaires, politiques et économiques adaptées aux circonstances.

Par-delà sa dimension militaire (des opérations de 'ratissage' à la 'bataille des frontières') et nationale (pas moins de deux millions et demi d'appelés et de rappelés ont servi de l'autre côté de la Méditerranée), la guerre d'Algérie fut une véritable révolution pour le militaire français. Sortant du rôle qui fut le sien jusqu'au lendemain du second conflit mondial, il s'est vu astreint au gré des circonstances à un devoir d'ingérence dans la vie politique, économique et sociale des départements algériens. Confronté à la misère des populations musulmanes dépeinte sans détour par Germaine Tillon, à une flambée de violences – à laquelle assiste, affligé et impuissant, Albert Camus – qui creuse davantage le fossé entre les communautés, à la sclérose d'une administration coloniale aux méthodes d'une autre époque, le militaire français est devenu administrateur, instituteur, médecin de campagne, militant de l'Algérie française ou encore policier luttant contre le terrorisme. Il s'est trouvé ainsi dans une situation qui bouleversait la conception traditionnelle du combattant neutre et obéissant. Plus généralement, cet engagement humain – "*par la chair et le sang*" pour reprendre la formule de Paul-Marie de La Gorce – a conduit l'armée à exercer un rôle politique de premier plan, de sorte qu'instrument jusque-là aux ordres de l'autorité légitime, elle a été amenée à assumer des responsabilités importantes et à se considérer investie d'une mission sociale. Devenue ainsi une "affaire personnelle", la guerre d'Algérie a conduit l'armée française, au mépris des principes démocratiques, à s'arroger un pouvoir de décision dans la conduite de la guerre (comme lors de l'interception, le 22 octobre 1956, d'un avion marocain transportant quatre dirigeants du FLN ou le bombardement, le 8 février 1958, du village tunisien de Sakhiet), mais aussi à intervenir directement dans la vie politique nationale à la faveur des complots du 13 mai 1958, puis de la fronde des généraux du 22-25 avril 1961.

L'immixtion de l'armée en politique est cependant un phénomène antérieur à la guerre d'Algérie. En effet, l'appel du 18 juin 1940 peut apparaître, symboliquement, comme l'origine d'un mouvement d'indiscipline, certes imposée par l'armistice et la volonté de poursuivre le combat, mais qui s'est traduit par le refus d'obéir au pouvoir

- L'Assemblée Nationale accorda, le 12 mars 1956, par 455 voix contre 76, les pouvoirs spéciaux au gouvernement de Guy Mollet, qui les confia au Ministre résidant en Algérie, Robert Lacoste, lequel les attribua pour sa part à l'autorité militaire.

- *L'Algérie en 1957*, Paris, Éditions de Minuit, 1957.

- *Chroniques algériennes 1939-1958*, Paris, Gallimard, 1958, pp.131 et s.

- *Apogée et mort de la IV^e République*, Paris, Grasset, 1979, p.437.

- Cf. Merry & Serge Bromberger, *Les 13 complots du 13 mai*, Paris, Fayard, 1959 ; Jacques Fauvet & Jean Planchais, *La fronde des généraux*, Paris, Arthaud, 1961.

politique au terme d'une interrogation sur sa légitimité et le bien-fondé de son action. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, sans qu'il soit besoin de faire référence à l'action du général de Gaulle ou à la réalisation d'une quelconque prophétie, le 18 juin annonce le 13 mai par un appel à l'indiscipline qui sera reçu fort et clair par ces "centurions" qu'a décrits Jean Lartéguy. En élevant au rang de faits héroïques l'indiscipline des soldats de la France Libre et en jetant l'opprobre sur des épisodes comme la résistance des troupes de Vichy au débarquement anglo-américain en Afrique du Nord ou le sabordage de la flotte à Toulon (novembre 1942), la Seconde Guerre mondiale a bouleversé les valeurs traditionnelles d'obéissance passive exaltées par Alfred de Vigny et ses *Servitude et grandeur militaires*. Franchir le Rubicon paraissait désormais à la portée d'une armée ainsi initiée à l'indiscipline, même si le passage à l'acte supposait la survenance de certains événements pouvant être considérés comme les indices d'une démission, voire même d'une trahison du pouvoir politique.

Année charnière dans la guerre d'Algérie, 1956 est l'année où va se diffuser dans les rangs de l'armée la conviction de cette responsabilité du pouvoir politique dans ce que certains observateurs osent appeler le déclin de la France. Ce sentiment se fonde sur l'idée largement répandue selon laquelle les gouvernements de la IV^e République n'ont pas donné au Corps Expéditionnaire les moyens de vaincre en Indochine, qu'ils ont tenté avec le projet de Communauté Européenne de Défense (CED) de brader l'identité de l'armée française, qu'ils ont abandonné sans combat la Tunisie et le Maroc, qu'ils ont transformé par leurs hésitations le succès militaire de Suez en une humiliation, enfin, que leur absence de politique ferme et cohérente a plongé l'Algérie dans une guerre cruelle.

Au même titre que l'extension de la mission dévolue au militaire, cette conviction du bien-fondé de la désobéissance est donc à l'origine du mouvement de politisation de l'armée observé à l'occasion du conflit algérien. La doctrine de la guerre révolutionnaire a contribué à justifier cet engagement politique de l'armée, en fournissant notamment à cette dernière un adversaire plus à même de légitimer son action que le simple fellah luttant pour l'indépendance de son pays. Cet adversaire, c'est bien évidemment le militant communiste, qui terrorise les populations au nom d'une offensive globale menée contre la civilisation occidentale. Ce qui n'était, en somme, qu'un combat pour préserver la souveraineté d'un État sur un territoire colonial devenait alors une croisade pour la défense du monde libre. Ainsi, cette construction doctrinale pouvait-elle justifier tout à la fois l'action sociale au profit des populations déshéritées et la destruction de l'organisation rebelle, ces deux volets étant de plus indissociables, l'expérience indochinoise ayant, il est vrai, montré qu'en cas de défaite ou de retrait, les populations demeurées fidèles au gouvernement français risquaient fort de connaître un sort tragique. Encore convient-il de préciser que l'action entreprise par les "sections administratives spécialisées" (SAS) en zone rurale et par les "sections administratives urbaines" (Sau) ne peut être circonscrite aux seuls objectifs

- *Les Centurions*, Paris, Presses de la Cité, 1960.

- Cf. Claude d'Abzac-Epezy, "La société militaire, de l'ingérence à l'ignorance", in *La guerre d'Algérie et les Français*, op.cit., pp.245-256.

militaires de la politique de “pacification”. La rhétorique de la conquête des populations ne peut, en effet, expliquer à elle seule le dévouement méconnu de ces officiers au “képi bleu”, venus le plus souvent des “Affaires Indigènes” et qui, s’inspirant de l’action des “bureaux arabes” créés en 1832 par le général Lamoricière, se sont efforcés de constituer ce que Jean-Pierre Rioux a appelé fort justement des “îlots d’apaisement”, dans lesquels les populations musulmanes étaient maintenues dans le giron de l’Algérie française.

Si la principale raison de cet engagement à la fois politique et humain de l’armée est à rechercher dans la tâche qui lui a été confiée en Algérie, la doctrine de la guerre révolutionnaire s’est révélée comme une sorte d’alibi stratégique, dont l’utilité est cependant allée en diminuant. En effet, cet engagement de l’armée a contribué à créer un contexte passionnel expliquant, par les actions entreprises et les sacrifices consentis, par les promesses faites et les conséquences éventuelles d’un retrait, la poursuite d’un combat qui, amorcé par l’indécision aux allures de démission du pouvoir politique, secréta ainsi ses propres justifications. L’armée trouva elle-même ses buts de guerre et une légitimation de son action. Protéger des populations victimes à la fois du terrorisme et de la misère pour bâtir une “Algérie nouvelle” sur des idéaux de fraternité et de justice (que l’on retrouvera lors des fraternisations du 16 mai 1958 sur le forum d’Alger) devint la “cause juste” qui avait fait défaut en Indochine et paraissait plus à même de susciter l’adhésion des militaires qu’une croisade sentencieuse contre le communisme. Dans cette alchimie qui conduisit l’armée à faire des événements algériens “sa” guerre, la doctrine de la guerre révolutionnaire a joué un rôle non négligeable, qui peut être comparé à celui du catalyseur d’une réaction chimique faisant intervenir, à l’initiative d’une manipulation plus ou moins maladroite, divers facteurs produits par le milieu où se déroule l’expérience. C’est autant ce phénomène d’autojustification du conflit algérien que la restauration du pouvoir politique avec l’avènement de la V^e République qui explique alors la quasi-disparition en 1958 de ce courant doctrinal dans la presse militaire.

Conclusion

Parce qu’elle a encouragé et justifié l’engagement politique de l’armée en Algérie, la doctrine de la guerre révolutionnaire peut être considérée comme une des composantes de ce “malaise de l’armée” analysé par Jean Planchais. Tout en contribuant à dissiper le mythe de la ‘Grande Muette’, cette doctrine a, en effet, consacré le divorce de l’armée et de la nation. Alors qu’elles préconisaient un rapprochement du militaire et du citoyen, les théories sur la guerre révolutionnaire ont eu pour effet d’éloigner l’armée de la nation, compte tenu du discrédit attaché aux méthodes aux relents totalitaires préconisées par ces théoriciens. À l’exception de certains articles apologétiques ou tout simplement intrigués, la presse française est ainsi demeurée dans l’ensemble réservée, voire même hostile à la

- Pour un témoignage sur la pacification, voir David Galula, *Pacification en Algérie*, Paris, Les Belles Lettres, 2016 ; et sur l’action des SAS, voir Jean-Yves Alquier, *Nous avons pacifié Tazalt*, Paris, Robert Laffont, 1957 ; Louis Guiffroy, *On m’appelaît Boulhaya*, Paris, France-Empire, 1958.

- *La France de la Quatrième République, 2. L’expansion et l’impuissance, 1952-1958*, Paris, Seuil, 1983, p.109.

démarche de ces officiers. Comment aurait-il pu en être autrement face à une action psychologique réclamée à cor et à cri malgré des similitudes troublantes avec un ‘bourrage de crâne’ dénoncé pourtant comme l’arme affûtée de la subversion ? Plus généralement, cette doctrine a été associée dans l’opinion publique française au problème de la torture et aux excès de la répression, dont elle a pu apparaître comme une justification ou, tout au moins, comme une explication.

Et parce que l’histoire n’a de raison d’être que si les hommes d’aujourd’hui en acceptent les leçons au risque de porter un jugement critique sur leur passé, la doctrine de la guerre révolutionnaire constitue une illustration du péril menaçant une démocratie lorsque cette dernière renonce aux principes qui font d’elle, pour reprendre le mot de Churchill, “*le pire des régimes à l’exception de tous les autres*”. La sagesse du droit, qui interdit à quiconque d’être juge et partie, apporte un argument de poids dans le réquisitoire qui a pu être dressé à l’encontre de ceux qui ont contribué à l’établissement et à la diffusion de cette doctrine. Comment attendre, en effet, que, face à ce que Raymond Aron a appelé la “*tragédie algérienne*”, l’acteur puisse demeurer sourd aux sirènes d’une efficacité contestable ? Ainsi, cette doctrine de la guerre révolutionnaire et ses conséquences soulignent les responsabilités qui sont celles de l’homme politique lorsqu’il exerce le pouvoir dans une démocratie, en fournissant un témoignage sur les dérives que peut susciter sa défaillance.

- *La tragédie algérienne*, Paris, Plon, “Tribune Libre” n°2, 1957.